

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,
Madame le Maire, Messieurs les Conseillers administratifs,
Mesdames les Députées,
Mesdames et Messieurs les Maires et adjoints des communes françaises de Ferney-Voltaire,
Prévessin et St-Genis,
Chères Meyrinoises et Meyrinois d'ici et d'ailleurs,
Chers visiteurs, Amies et Amies de la commune de Meyrin,

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues. J'ai l'immense honneur d'ouvrir la partie officielle de cette grande fête populaire à laquelle vous avez toutes et tous été conviés, et à laquelle vous avez répondu présents en nombre cette année encore. Le Président du Conseil municipal a pour mission de vous lire le Pacte fédéral marquant le rassemblement des premiers cantons suisses, par les habitants de 3 vallées bordant l'actuel Lac des 4 cantons, il y a 728 ans aujourd'hui. Les premiers fondateurs de notre état fédéral s'étaient donnés pour mission, dans un pacte d'entraide solidaire, de prendre des mesures pour la sécurité et la paix mutuelle.

On pourrait croire que les dangers de cette époque étaient d'une toute autre nature, au cœur d'un moyen âge où les Seigneurs avaient droit de vie et de mort sur leurs serfs. C'est contre cet asservissement que les citoyens des vallées concernées ont exprimé leur souhait de gagner leur indépendance de manière forte et solidaire, pour protéger leurs intérêts personnels à moyen et long terme.

Les dangers de notre époque apparaissent différents. Pourtant, pour une grande part de la population, le sentiment d'asservissement reste bien présent. Évidemment, il n'est plus question de voir débarquer un seigneur dans nos logis pour prendre nos biens ou pire nos vies, mais le parallèle est malgré tout possible : les caisses d'assurance-maladie augmentent leurs bénéfices sur le dos des citoyens les plus modestes, les multinationales récompensent grassement les actionnaires et démultiplient les lettres de licenciements, tout en commercialisant des biens et services sensés nous apporter un confort matériel immédiat, mais sans toutefois prendre en considération les effets néfastes sur la santé des habitants de notre pays. Et évidemment, tout ceci avec un impact considérable sur le climat. La fonte du permafrost de nos Alpes entraîne des éboulements, ou des débordements de cours d'eau, comme on a pu le voir récemment à Zermatt. Et désormais même les forêts de la Sibérie partent en fumée à cause du dérèglement climatique que certains s'obstinent encore à nier.

Face aux défis de notre époque, nous pouvons toutefois toutes et tous nous rassembler autour

d'un nouveau pacte de solidarité national, et même international, pour nous protéger contre le grand danger de notre temps : la modification inquiétante de notre climat. Et pas question de se contenter de vaines promesses non-tenues comme à la COP-21 de Paris en 2017. Sinon, il y a fort à parier que dans les années à venir, une partie des habitants de notre pays ne devienne à son tour les prochains réfugiés climatiques à la recherche de contrées plus hospitalières.

Citoyennes et Citoyens de Meyrin et des autres régions de notre pays, je vous invite à vous rassembler avec les citoyens du reste de la Suisse, et du reste du Monde, pour écrire et formuler ensemble un nouveau Pacte, ou une nouvelle Déclaration des Droits Humains, en vous inspirant, pourquoi pas, des 17 objectifs du développement durable dont la Suisse est l'un des 193 pays signataires. Et pour que vos écrits et propositions soient suivis de véritables effets, je vous encourage à vous mobiliser pour la communauté, en vous engageant au niveau associatif ou niveau politique, notamment en vue des élections communales en mars prochain.

Cet engagement citoyen, vous en profitez d'ailleurs en ce jour de fête, grâce à la mobilisation des associations et clubs meyrinois qui tiennent les différents stands de nourriture ou d'animation, comme chaque année. Au nom du Conseil municipal, j'adresse à tous les bénévoles présents ce jour sur la campagne Charnaux, ainsi qu'aux membres de l'administration communale, mes plus chaleureux remerciements pour leur engagement fidèle, afin de garantir pour toutes et tous la réussite de notre Fête nationale .

J'en arrive à la lecture du pacte de 1291, que je vous invite à écouter attentivement pour comprendre à quel point les défis d'hier trouvent encore un écho aujourd'hui :

« AU NOM DU SEIGNEUR, AMEN !

C'est accomplir une action honorable et profitable au bien public que de confirmer, selon les formes consacrées, les mesures prises en vue de la sécurité et de la paix.

Au vu des temps difficiles, les gens de la vallée d'Uri, de la landsgemeinde de Schwyz et ceux de la vallée inférieure d'Unterwald s'engagent à se prêter mutuellement un soutien sans borne contre tous ceux qui, dans leurs vallées et au dehors, les attaqueraient ou leur causeraient du tort.

Les communautés s'apportent conseil et soutien à leurs propres frais en cas d'attaques contre leurs membres ou leurs biens dans leurs vallées et au dehors, et s'y engagent par serment en confirmant et renouvelant l'ancien pacte.

Chacun, selon sa condition, reste dévoué à son seigneur.

La fonction de juge dans les vallées ne peut être achetée. Elle ne peut en outre être exercée que par des confédérés.

Les conflits entre confédérés doivent être apaisés par les plus sages. Leurs décisions doivent être défendues de tous.

Celui qui ne se soumet pas à la décision d'un juge et, de ce fait, porte préjudice à un confédéré sera contraint par tous les autres à réparation.

Si une lutte ou un conflit entre confédérés est réglé par le juge et que l'une des parties ne se plie pas à la décision ou à son devoir de réparation, les confédérés prennent la défense de l'autre partie.

Les décisions ci-dessus consignées, prises dans l'intérêt et au profit de tous, doivent si Dieu y consent, durer à perpétuité. Pourvu des sceaux des trois communautés et vallées susdites. — Fait en l'an du Seigneur 1291 au début du mois d'août.»

Merci pour votre attention, et très belle fête nationale à toutes et à tous !